



**RAPPORT DE SYNTHÈSE**  
**DE L'ACTIVITÉ MÉDICALE**  
**ET DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE**  
**ANNÉE 2022**

Établi par le

***Docteur Jean Louis ERRARD***



## PLAN

### I - ACTIVITÉS MÉDICALES

- 1) Examens médicaux
- 2) Examens complémentaires
- 3) Vaccinations
- 4) Conclusions

### II - ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- 1) Activités en milieu de travail
  - Nombre de fiches d'entreprise
  - Visites d'entreprises
  - Visites de chantiers
  - Visites d'ateliers
  - Études de postes
  - CHSCT
  - Aides à la rédaction du D.U.
  - Études ergonomiques
  - Métrologies
- 2) Actions de formation en entreprises
- 3) Réunions externes ou groupes de travail

### III – ACTIVITES CONNEXES

- 1) Réunions internes
- 2) Contacts et courriers
- 3) Formation incendie
- 4) Présentation du logiciel UEGAR

### IV - CONCLUSIONS

## I – ACTIVITÉS MÉDICALES

### 1) EXAMENS MEDICAUX

#### a) Effectif médical

##### Médecins à temps plein :

- Docteur ERRARD
- Docteur ROYER
- Docteur HUOT à partir du 16/09/2021 sur un effectif de 4/5<sup>ème</sup> temps (formation INB en cours)

##### Médecins à temps partiel :

- Docteur PETOLAT-CHAPELIER : 80% de temps

##### Interne en Médecine du Travail

- Docteur Andréa MARCHETTI (du 2/05/2022 au 28/10/2022)

Infirmières de Santé au Travail : Carine PERY 80% de temps (démission au 31/12/2022)  
Diane ACUR 90% de temps

##### Elève infirmière

- Doriane COSAQUE (du 2/05/2022 au 20/07/2022)

- 5 assistantes médicales avec départ en retraite Mme Laurence PICARD au 31/12/2022
- 1 AST : Corinne DIGEON-UGERRI
- 1 IPR : Pierre DURAND

#### b) Nombre total d'examens

- Nombre total d'examens effectués

2018	2019	2020	2021	2022
8162	8609	6544	6458	7 718

- Répartition par professionnel de santé

Médecin	2018	2019	2020	2021	2022
Docteur CHAPELIER	1247	1394	1159	942	1 079
Docteur ERRARD	1748	1899	1100	1457	1 528
Docteur ROYER	1904	2049	1433	1417	1 630
Docteur MARCHETTI					334
Docteur HUOT				318	1 330
Carine PERY		488	697	1029	824
Diane ACUR				509	955
Doriane COSAQUE					38

c) Types d'examens

TYPE D'EXAMENS	2018	2019	2020	2021	2022
<b><u>Embauches</u></b>	2859 35,1%	2938 34,2%	2403 36.72%	3064 47.44%	3 490 45.22 %
<b><u>Périodiques</u></b>	3794 46,5%	3974 46,2%	2741 41.9%	1984 30.70%	2 733 35.41 %
<b><u>Pré-reprises</u></b>	311 3,81%	291 3,3%	295 4.50%	275 4.25%	300 3.88 %
<b><u>Reprises</u></b>	875 10,7%	838 9,7%	807 12.33%	837 12.96%	807 10.45 %
<b><u>Examens occasionnels</u></b>	323 4%	568 6,6%	298 4.55%	258 3.99%	388 5.02 %
A la demande :					
- du Salarié.....	89	81	87	56	107
- du Médecin du Travail...	119	145	98	131	173
- de l'Employeur et autres visite de fin de carrière et mi carrière	115	89	113	111	108
	8162	8609	6544	6458	7 718

On constate une augmentation du nombre de visites d'embauches depuis 2 ans ainsi que du nombre de visites occasionnelles.

Le nombre de visites périodiques a augmenté en chiffre et pourcentage par rapport à l'an dernier.

d) [Maladies professionnelles](#)

2018	2019	2020	2021	2022
35	36	16	22	13

N° Tableau	Maladies	Nombre
57 A+B+C	Affections péri-articulaires (TMS)	8
98	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	1
42	Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels	4
	<b>TOTAL</b>	<b>13</b>

Il s'agit probablement du nombre de maladies professionnelles reconnues en 2022 dont nous avons connaissance puisque nous ne sommes pas toujours informés systématiquement de leur reconnaissance par la CPAM.

## 2) [EXAMENS COMPLEMENTAIRES](#)

### [Article R4624-35](#)

Le médecin du travail peut réaliser ou prescrire les examens complémentaires nécessaires :

- à la détermination de la compatibilité entre le poste de travail et l'état de santé du travailleur, notamment au dépistage des affections pouvant entraîner une contre-indication à ce poste de travail.
- Au dépistage d'une MP ou à caractère professionnel susceptible de résulter de l'activité professionnelle du travailleur.
- Au dépistage des maladies dangereuses pour l'entourage professionnel du travailleur.

## EXAMENS REALISES

➤ au cabinet médical = 11 749

EFR	465
Audiogrammes	4 623
Examens urinaires (bandelettes)	791
Examens visuels	5 870

➤ prescrits et réalisés hors cabinet médical = 199

Fibroscopie nasale	2
Radiographies pulmonaires	81
Scanner thoracique	3
Plombémie	2
Recherches toxicologiques	9
Bilan hépatique (transaminases, CDT, GGT)	53
Bilan rénal (créatininémie, urémie, clearance créatinine)	13
Bilan sanguin (NFS, plaquettes)	36

Sans surprise, les examens complémentaires les plus réalisés en cabinet médical sont les audiogrammes et les tests visuels.

Le nombre d'EFR est relativement important et s'explique par le suivi médical des salariés exposés à l'amiante et à la silice.

Les radiographies pulmonaires sont les examens les plus prescrits (amiante, silice). Viennent ensuite les bilans biologiques sanguins, hépatiques, rénaux prescrits dans le cadre d'un suivi ou d'un dépistage particulier.

### 3) VACCINATIONS :

- 87 vaccins contre la leptospirose
- 2 ½ journées vaccination COVID : 28 injections

#### 4) CONCLUSIONS

##### a) Conclusions Professionnelles

	2018	2019	2020	2021	2022
Apte	5204	5303	4146	3476	4 273
Aménagement de poste ou restrictions	372	375	317	623	521
Apte autre poste	18	10	26	42	49
Inapte à tous les postes dans l'entreprise	73	68	50	32	25
Attestation de suivi	1666	2683	1378	1996	2 570
<b>TOTAL</b>	<b>7333</b>	<b>8439</b>	<b>5917</b>	<b>6169</b>	<b>7 438</b>

Le nombre d'inaptitudes (**74**) soit **0.90 %** est significativement inférieur à celui de 2021 (2018 : 1.23% - 2019 : 0.91 % - 2020 : 1.27 % - 2022 : 0.90 %)

##### b) Conclusions Médicales

**87** salariés ont été adressés vers leur médecin traitant ou vers un médecin spécialiste en conclusion de l'examen médical.

Addictologie	2	Médecin traitant	43
Autres pathologies	4	Ophtalmologie	4
Cardiologie	22	ORL	6
Dermatologie	1	Pneumologue	2
Gynécologie	1	Psychiatrie	2

Les orientations les plus fréquentes sont le médecin traitant (43), le cardiologue (22), le spécialiste ORL (6).

Les orientations vers le médecin traitant ne permettent pas de reconnaître l'origine de cette orientation : s'agit-t-il d'une orientation pour cause de dépistage de pathologie ou autre ?

## II – ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

### 1) ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

- **Nombre de fiches d'entreprises :**
  - **25** nouvelles fiches
  - **36** mises à jour
- **Visites d'entreprises + chantier**
  - **55** visites d'entreprises ont été effectuées
- **Études de postes :**
  - **60** études ont été réalisées
- **CHSCT /CSE :**
  - **25** participations aux CHSCT
- **Études ergonomiques :**
  - **1** sur poste de bureau
  - **1** poste de chantier
- **Métrologies :**
  - **5**
- **Diagnostics TMS :**
  - **4**
- **Essais encadrés**
  - **3**

### 2) ACTIONS DE FORMATION EN ENTREPRISE ET CONSEILS EMPLOYEURS

- Sensibilisations : TMS, addictions essentiellement
- 1 journée sécurité en entreprise
- Plans de retrait amiante, modes opératoires, stratégie échantillonnage amiante

### 3) REUNIONS EXTERNES

- ✚ Réunion Fusion Services BTP + 4 groupes de travail
- ✚ Réunion FASST
- ✚ Réunion Médecins conseils
- ✚ Réunion PRITH
- ✚ Réunion CARSAT : Maintien dans l'emploi
- ✚ Réunion MIR
- ✚ Commissions du GNMSTBTP
- ✚ Participation au réseau IPRP Grand Est
- ✚ Réunion OPP BTP

## III – ACTIVITES CONNEXES

### 1) REUNIONS INTERNES

- ✚ CMT (5 en 2022)
- ✚ 5 Réunions de service + réunions de médecins + CODIR
- ✚ Commission de contrôle et conseil d'administration
- ✚ Assemblée générale
- ✚ Formations Préventiel : ensemble du personnel médico-administratif
- ✚ Debriefing infirmières : toutes les semaines
- ✚ Réunion nouveaux adhérents + fiches entreprise

### 2) CONTACTS ET courriers

- ✚ MDPH
- ✚ CAP EMPLOI - SAMETH
- ✚ Employeurs / DRH / QSE
- ✚ Médecins conseils / médecins traitants ou spécialistes
- ✚ MIRTMO
- ✚ OPPBTP / CARSAT
- ✚ Assistantes sociales
- ✚ Préparation de courriers, de notes d'information à destination des employeurs

### 3) FORMATION INCENDIE

### 4) FORMATION LOGICIEL UEGAR

## V – CONCLUSIONS

La fin du dossier médical « papier », le nouveau logiciel Préventiel, la numérisation de l'ensemble des dossiers ont modifié le quotidien du médecin du travail.

La téléconsultation et les écrans barrière avaient créé une distance physique de circonstance entre médecin et salarié.

Il nous faut désormais apprivoiser l'utilisation du logiciel en cours de consultation.

Celle-ci est devenue un véritable casse-tête consistant à recueillir le maximum d'informations afin de les retranscrire à coups de clics dans cette machine dont l'appétit est un gouffre sans fin : données de l'interrogatoire, de l'examen clinique, des comptes rendus d'examens complémentaires, de ceux prescrits, rédaction de courriers, recueil des données antérieures ; le tout en évitant oublis et erreurs.

La médecine du travail s'installe en tant que médecine administrative, informaticienne, statisticienne.

Parallèlement, le nombre de visites « à problèmes » ne cesse d'augmenter : visites de reprise, de pré-reprise, à la demande. Ces visites ne peuvent être traitées que par le médecin du travail dont les effectifs ne cessent de diminuer.

Le cas des travailleurs étrangers ne comprenant pas notre langue doit aussi être pris en compte. Qu'en est-il du secret médical lorsque la présence d'un interprète s'avère nécessaire ? Qu'en est-il de la réelle compétence de l'interprète ? (situations parfois ubuesques)

Enfin, l'outil informatique dont la vocation première devrait être celle d'une aide à la pratique médicale, se révèle d'une telle complexité qu'il en devient un handicap : perte de temps, stress...

Etablir des statistiques exige une extrême rigueur : définition précise des paramètres à étudier, prise en compte de tous, recueil uniforme des données.

La rédaction de notre rapport annuel d'activité nous en apporte la confirmation, si besoin en était.

